

ALLO PARENTS BEBE

Une nouvelle campagne d'Enfance & Partage pour ouvrir le dialogue avec les jeunes parents en les invitant à appeler le numéro vert

L'annonce met en scène un monde idéal où les bébés naîtraient accompagnés d'un véritable mode d'emploi. Ce visuel étonnant et drôle dédramatise la détresse des parents et invite à trouver des réponses et du soutien via le numéro vert d'Allo Parents Bébé.

Parents, quand vous ne savez

plus quoi faire, vous savez

qui appeler !

0 800 00 3456

de 10h à 13h et de 14h à 18h



En attendant que les bébés naissent avec un mode d'emploi.

0 800 00 34 56 Service & appel gratuits

DES PROFESSIONNELS VOUS SOUTIENNENT

 enfance & partage
allo parents bébé

PHOTO: Webphoto Press, AG Photos 1 317 305 201 - reseau.fr

ALLO PARENTS BEBE

Si l'arrivée d'un premier enfant est une source de joie, c'est aussi une nouvelle vie pleine d'épreuves qui démarre pour les parents souvent démunis, stressés et en manque de conseils face à leur bébé. Pour Allo Parents Bébé, il s'agit de prendre la parole en se mettant du côté des jeunes parents, de leur quotidien et de leurs soucis sans jamais les culpabiliser, et leur rappeler la mission d'accompagnement et de soutien de l'association, grâce au numéro vert.

Services d'Allo Parents Bébé

- Des bénévoles et professionnels écoutent avec empathie, pour vous permettre d'exprimer vos inquiétudes
- Soutien dans l'appréhension des difficultés pour aider à trouver les solutions les plus adaptées
- Oriente vers les structures adaptées (maternités, PMI, associations...) vers les professionnels de la santé et/ou de la petite enfance

Soutenir les parents pour valoriser et conforter leurs compétences. Défendre les enfants victimes de toute formes de violences. Tel est l'engagement d'enfance & partage.

Pour aller encore plus loin... 3 autres services fondamentaux :

- **Une ligne de soutien personnalisée complète le dispositif**
Pour répondre aux attentes des nombreux parents qui appellent plusieurs fois, Allo Parents Bébé leur propose depuis février 2012 des rendez-vous d'aide et de soutien avec une écoutante devient votre interlocutrice.
Ce suivi, temporaire, prolonge le travail d'écoute initié par le Numéro Vert. Avec un nombre d'entretiens limité, il est destiné à aider les parents à surmonter des difficultés ponctuelles et le cas échéant à les inciter à consulter un professionnel de proximité.
- **Une équipe de professionnels de la petite enfance à l'écoute**
Pour répondre aux interrogations, voire aux angoisses des parents, des professionnelles spécialisées dans le secteur médico-social et de la petite enfance (5 psychologues cliniciennes et 1 puéricultrice) sont à l'écoute. Elles se réfèrent dans leur pratique quotidienne à un cahier des charges précis et bénéficient d'un encadrement de proximité et d'un entraînement professionnel régulier.
Les écoutantes traitent environ 250 appels par mois d'une durée moyenne de 17 minutes.
- **30 000 appels reçus : questions de puériculture ou appels de détresse ?**
L'appel type à Allo Parents Bébé, provient d'une maman d'une trentaine d'années qui appelle au sujet de son premier bébé, âgé de moins de 6 mois.
90% des appels proviennent des mères qui se sentent isolées, notamment car la transmission mère-fille se fait plus difficilement. Généralement elles ont un compagnon ou mari aussi démunis qu'elles.
Environ 80 % des appels concernent 3 grands thèmes de la vie quotidienne d'un nouveau-né, à savoir l'allaitement, l'alimentation et les troubles digestifs, les pleurs et le sommeil, et enfin la fatigue de la mère accentuée par le baby blues.
Près de 25 % des appels sont de véritables appels de détresse. Derrière des questions concrètes et pratiques de puériculture ou d'éducation peuvent se cacher de véritables demandes d'aide et d'accompagnement que l'entourage n'a pas décelées ou auxquelles il n'est pas en mesure de répondre. Aujourd'hui, on constate que la relation mère-bébé est souvent évoquée et qu'elle est source d'une souffrance maternelle.

A propos d'enfance et partage

Depuis plus de 40 ans, l'association agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. En 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) voit le jour. Elle regroupe un ensemble de principes et d'obligations reconnus de façon universelle. Elle affirme qu'une société ne peut pas envisager de vivre en paix et dans la justice, si les droits de l'enfant ne sont pas respectés. Cette convention constitue le cadre soutenant toutes nos actions.

Protéger et défendre les enfants victimes de toutes formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles... telle est notre mission.

